

Mouez Ar Yeuc'h

La Voix du Tuch

Bulletin d'informations Communales Septembre 2022
Keleir ar Gumun Gwengolo 2022
N° 135

Sommaire / Taolenn

Retour en images, actualités...
Avant-première du film...
Informations communales
Vie Associative
Conseils municipaux
Informations diverses
Recensement 2023
Revue de presse
Informations commerciales



Le 24 Septembre !!!



Goude ar soubenn ur banne gwin
A dalv louzoù ar medisin !

*Après la soupe un verre de vin
Vaut une visite au médecin !*



Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : accueil.mairie@lejuch.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée jeudi après-midi et le samedi



Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire, Conseiller communautaire

Le lundi ou sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, Conseiller communautaire

Sur rendez-vous

Andrée Riou

Adjointe animation, vie associative

Sur rendez-vous

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Sur rendez-vous

Jenna Tanguy

Déléguée aux affaires scolaires, communication, enfance

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance

Sur rendez-vous

Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>
Tous les vendredis	Marché 16h30 / 19h00	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les mardis	Cours de Théâtre (Enfants) 17h30	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
16 au 22 septembre	Semaine de la Mobilité	Mairie	MIAGGO
Le 24 septembre	Avant-première « Les petites Victoires »	Au bourg	Mélanie AUFFRET et son équipe.
Les 22, 23, 24 et 29 octobre	Spok Festival	Salle Socioculturelle	MJC de Douarnenez
5 novembre	Fête de la Soupe	Salle Socioculturelle	ULAMIR / Gwenili
6 novembre	Concert Mouezh Port Rhu	Salle Socioculturelle	Comité de Jumelage
19 novembre	Présentation « Projet Alimentaire Territorial »	Salle Socioculturelle	Douarnenez Communauté
2-3 et 4 décembre	Portes Ouvertes, visite atelier		« La Cour du Juch »
11 décembre	Marché de Noël	Salle Socioculturelle	APEL Notre Dame
17 & 18 décembre	Expo Table en Fêtes	Salle Socioculturelle	Graine d'Hellébore



Retour en Images, Actualités et quelques chiffres



Le samedi 11 juin, nous avons reçu nos homologues de Plouguerneau pour échanger sur les réalisations et les futurs travaux sur notre commune.

Les nombreux échanges nous ont permis de valoriser les efforts que nous avons faits sur les mobilités, les économies d'énergie et la redynamisation du bourg.

Les élus de Plouguerneau ont souhaité visiter le Juch, même si leur commune est plus grande (6500 habitants) et est rurale et littorale. Ils avaient le désir de s'imprégner du dynamisme ambiant et de réfléchir sur les idées qui ont émergées des rencontres entre juchois.



Mise en conformité du Stade



Les services techniques du Juch ont profité de l'été pour effectuer des travaux de mises en conformité au stade pour le classement en T6.

La pose de pare-ballons, la mise en place de nouvelles lisses, déplacement des bancs, l'entretien sur les vestiaires (Chauffages, VMC, porte intérieure...). Ces travaux pour un coût global de 3000 € permettront à nos équipes d'entamer la saison 2022/2023 sereinement.

Plaine de loisirs :

Les travaux d'aménagement et de fleurissement de l'aire de jeux s'achèvent. En parallèle, en collaboration avec l'EPAB et le conseil départemental, le réaménagement de la peupleraie est en cours.

Des plantations et des aménagements vont permettre de sécuriser les espaces qui pour l'instant sont en cours de chantier, donc normalement interdits au public.

Chantier des Jeunes - Douarnenez Communauté



Le service jeunesse de Douarnenez communauté a renouvelé le dispositif « Des idées pour ton territoire : opération jobs d'été ». Des jeunes âgés de 16 à 17 ans, habitants le pays de Douarnenez, ont été recrutés pour des missions rémunérées le temps d'une semaine. Six jeunes de Douarnenez ont travaillé avec Simon Gillman, agent communal du Juch, et Guillaume Cotonéa, de l'Ulamir.



Les jeunes ont nettoyé le lavoir de la commune, retiré le bitume pour le remplacer par un parterre de plantes. Gaétane et Azélys expliquent qu'elles ont souhaité travailler pour l'argent bien sûr, mais surtout pour avoir une expérience professionnelle. « Simon encadre très bien car il fait en sorte que ça ne soit pas trop répétitif », a indiqué Guillaume.



Avant première « Les Petites Victoires »

La réalisatrice, Mélanie AUFFRET, et son équipe ont le plaisir de vous convier à la projection en avant-première de son film « **Les Petites Victoires** » le samedi 24 septembre.

Pour la bonne organisation, ces projections dans la salle socioculturelle (19h00 et 21h00 (*venir 30 minutes avant la séance*)) **étant réservées aux juchois**, nous vous demandons de passer en mairie, pour retirer vos billets de réservation en nous précisant le choix de votre séance.



Si le temps le permet, une projection unique (remplaçant celles de la salle) aura lieu Place de l'Église vers 20h30

Synopsis :

Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée dans sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école...

Actualités diverses

Maison cœur de bourg :

Confrontée au désistement des porteurs de projets initiaux au mois d'août 2021, la commune avait été amenée à reprendre le projet d'aménagement de la maison cœur de bourg et de la longère attenante, pour lui redonner une dimension plus adaptée à un usage assez polyvalent. Avec l'équipe d'assistance et son architecte, un avant-projet était prêt en décembre, et présenté aux bâtiments de France en janvier. Pour répondre aux contraintes patrimoniales, il a été nécessaire de retravailler en commun sur les esquisses, pour déboucher fin avril sur un projet validé qui permettait le dépôt de permis. Après l'instruction et les compléments nécessaires pour respecter les diverses règles d'urbanisme, celui-ci a été validé par les différents organismes début août. Les plans sont à présent affichés sur la vitrine de « l'ancienne mairie de Kerguen ». La phase de consultation des entreprises peut donc maintenant démarrer, en espérant que l'ensemble des lots soient pourvus de manière acceptable.

En parallèle avec la préparation du chantier, nous travaillons avec Mr et Mme Carvalho, qui avaient eux aussi répondu à l'appel à projet initial, et sont revenus vers nous avec un projet de bar, restaurant, épicerie qui pourra s'installer dans l'espace réhabilité. Difficile pour l'instant de définir la date de livraison, mais nous espérons tous tenir un calendrier raisonnable.

Garderie - Multi activités :

Après les retards liés à la difficulté à pourvoir l'ensemble des lots du marché, les travaux avancent au rythme prévu dans la « Maison des Sœurs ». Les planchers hourdis sont posés, le bloc sanitaire sort de terre, ce qui nous permet d'imaginer en l'absence de gros aléas de chantier de disposer des lieux pour le début janvier.

Restauration du clocher :

À la suite d'une première consultation qui risque d'être incomplète, il va être nécessaire d'en relancer une nouvelle, ce qui ne nous permet pas d'avoir de visibilité sur le calendrier à venir.

Voirie rue Louis Tymen:

L'aménagement de l'alternat mis en place à titre expérimental depuis plusieurs mois ayant fait ses preuves, la modification définitive va être opérée dans les semaines à venir par le service voirie. La préparation des emplacements de fleurissement en pied de murs étudiés en lien avec les riverains seront également réalisés, permettant d'initier les plantations.

Stationnement Place de l'Église :

Avec les travaux en cours, et les changements de propriétaires dans plusieurs habitations route de l'école et place de l'église, la problématique de stationnement sur la place se pose de manière accrue. Pendant les semaines à venir il sera nécessaire qu'il ne soit que temporaire (20 minutes maximum) entre 8h30 et 18h00. Les usagers seront donc invités à stationner dans les rues périphériques, entre autres rue Hent ar steir qui disposent d'une capacité d'accueil suffisante.

Dégradations, incivilités...



Régulièrement nous sommes confrontés à des soucis d'incivilité ou de vandalisme. Chaque dégradation entraîne des travaux et du temps agents perdu.

de ces agissements.

Les sanitaires près de l'église sont régulièrement la cible de déprédations et dans certains cas de tentative d'incendie volontaire ; Il est déplorable que nous trouvions dans notre commune des personnes capables



L'aire de jeux, si chère à nos enfants (ou petits-enfants) est également sujette à des débordements. Par exemple notre tyrolienne est réservée aux enfants de moins de 14 ans, cependant il est courant de voir des adultes (avec 3 ou 4 fois cet âge) tenter l'aventure... Une personne a également donné un coup de couteau sur la protection de la chaîne, ce qui entraîne également des frais inutiles...

Notre fameux « Âne » connaît également les outrages de certaines personnes dont a priori le poids n'est pas le principal souci...

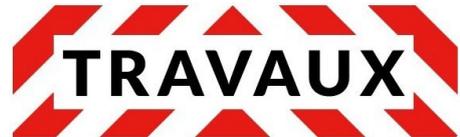
Ces remises en sécurité ont un coût non négligeable estimé à 1200€ depuis le début de l'année.



En comptant sur le civisme de toutes et tous 😊



Déviation & Travaux « Cœur de Bourg »



A l'occasion des travaux de curage et sécurisation du bâtiment destiné aux logements Finistère-Habitat mandatés par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, l'entreprise Kerleroux chargée des démolitions intérieures a sollicité la commune pour mettre en urgence en place un périmètre de sécurité au virage de la route de la gare et la place de l'église. A sa demande **le service voirie a donc installé un alternat sur une demi-chaussée jusqu'au 18 septembre, puis un blocage total de la circulation jusqu'au 7 Octobre.** Les déviations et périmètres concernés sont consultables sur les arrêtés de voirie qui sont disponibles sur le site de la mairie. La commune remercie les usagers de leur compréhension.

Depuis le vendredi 9 septembre, les véhicules hors gabarit (poids lourds, engins agricoles, gros véhicules) seront déviés.

Les véhicules légers seront, eux, déviés à partir du 19 septembre jusqu'au 7 octobre.





Mariage : 1

Décès

VIGOUROUX Huguette née LE COSSEC
5, Hent ar Stang – 22 mai 2022

CABON Nicole née JUSTEAU
Kerarneuf – 3 juin 2022

LE ROY Eliane née PELLEN
Kerarneuf – 26 juin 2022

QUEAU Jacqueline
4, chemin du stade – 11 juillet 2022



URBANISME

Déclaration préalable (11)

Ravalements, clôtures, abri de jardin, création d'une ouverture, panneaux photovoltaïques, changement menuiseries extérieures, peinture extérieure vitrage

Permis de construire (2)

Rénovations de bâtiments

Certificat d'urbanisme (8)

1 CU opérationnel
7 CU d'informations



Lundi 26 septembre

DE 14H À 16H30
À LA DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE
DE LANNUGAT À DOUARNENEZ



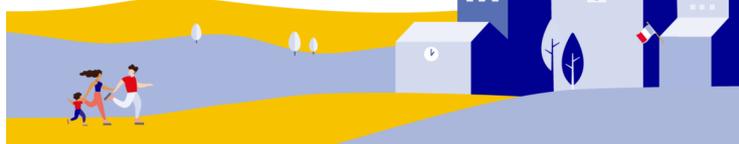
Mobilité des Séniors - Transports

Inscription en mairie
02 98 74 71 50

Au plus tard le vendredi 12 h.
Tarif : 2 € aller/retour.

Recensement de la population 2023

Des chiffres aujourd'hui
pour construire demain



RECENSEMENT DE LA POPULATION – RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population va se dérouler au Juch en 2023. Pour assurer son déroulement, la commune recrute 2 agents recenseurs pour le période du 3 janvier au 25 février 2023. L'agent recenseur bénéficiera de formations obligatoires.

Il devra effectuer une tournée de reconnaissance des adresses à recenser entre les 2 dates de formation. Il se verra confier environ 170 à 200 logements.

La collecte débutera à partir du vendredi 20 janvier jusqu'au 19 février 2023. Le recensement par internet sera favorisé et proposé à tous les habitants.

L'agent recenseur sera chargé de :

- ✓ Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- ✓ Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis,
- ✓ Informer les habitants qu'ils ont la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l'INSEE.
- ✓ Assurer le suivi des dossiers, procéder au classement des imprimés et tenir à jour son carnet de tournée.
- ✓ Rendre compte de l'avancement de son travail régulièrement,
- ✓ Restituer l'ensemble des documents en fin de collecte

Profil souhaité

- ✓ Être majeur,
- ✓ Habiter Le Juch où bien connaître la commune
- ✓ Neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations
- ✓ Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- ✓ Capacité à dialoguer,
- ✓ Disponibilité la journée, le soir et le samedi
- ✓ Être à l'aise avec l'outil informatique

Candidature à envoyer à la mairie pour le 15 novembre.

Les Diables du Juch



Côté sportif :

Nos Diables ont rechaussé les crampons, retrouvé le terrain du « **RED DEVILS PARK** » et les entraînements fin juillet. Nos 2 équipes débutent le championnat mi-septembre après 3 matchs de coupes. Notre équipe A évoluera en Division 2 dans le groupe J, quant à notre équipe B elle sera en Division 3 groupe J.

Côté animation :

Nos rouges et noirs, sous l'impulsion de nos nombreux fidèles & bénévoles, ont organisé 3 manifestations couronnées de succès pendant l'été : le "Tournoi Vintage", "Tous à la ferme de Kerviziou" et le désormais classique "Tournoi de pétanque".

Allez les Diables !



C'est avec grand plaisir que notre association a inauguré le dimanche 26 juin, à Menez Laoregen un nouveau panneau dédié à Saint-Mahouarn.



Nous avons choisi pour l'installer, la date des 24^{ème} Journées du Patrimoine de Pays dont le thème « Être et renaître » nous semblait particulièrement adapté au moment.

Avant qu'Ewald Buisman, membre de l'association et proche voisin ne le découvre, Sylvie Tanguy nous a lu les lignes élogieuses sur le lieu, écrites par Bernard Berrou dans son livre « Belvédères » puis André Cloarec a évoqué Malouarn et la chapelle (disparue) de Landanet.

Ce nouveau panneau complète l'offre de découverte de l'histoire et du patrimoine de la commune déjà présente sur le lieu où se trouvent : une table d'orientation, un pupitre du « *Circuit religieux et légendaire* » (Une forêt

sacrée, le bois du Névet) et un monument commémoratif de la seconde guerre mondiale. Nous nous sommes rendus à cet endroit. La lecture du poème de Charles Péguy « Heureux ceux qui sont morts » devant la stèle d'Auguste Kervarec, (caporal-chef des FFI, abattu ici le 30 juillet 1944), en présence d'une famille allemande de passage, fut un grand moment d'émotion !

Le matin du 15 août c'est une statue de la Vierge qui fut installée dans l'église Notre Dame.

Cette Piéta a été offerte, il y a quelques mois, à l'association. Datée d'environ du XVI^e siècle, elle était décapitée. Peut-être une trace de la révolution ?

Un appel aux dons a été lancé dans le dernier « Mouez ar Yeuc'h » pour permettre sa restauration. Celui-ci a été entendu par plusieurs bienfaiteurs, notamment une entreprise de la commune, que nous remercions chaleureusement. La restauration et réalisation d'un socle en granit ont été faites par le sculpteur de Lannédern Joël Kerhervé, distingué Meilleur ouvrier de France.

Mouez ar Yeuc'h N°135





Son installation a eu lieu lors d'une petite cérémonie à laquelle a pris part une quarantaine de personnes.



Après deux années d'interruption, en raison des mesures sanitaires, l'association propose à nouveau, à tous les intéressés, une « Journée découverte du Patrimoine ». Elle est fixée au **samedi 1^{er} octobre**.

Au programme :

- Matinée à la **Roche-Maurice** pour la découverte guidée du château (XI) et de l'église récemment restaurée (enclos paroissial et jubé) ;
- Déjeuner à l'Auberge du Château
- Après-midi. Visite des quartiers historiques de **Landerneau**

Le départ se fera à 8 h 45 pour un retour en fin d'après-midi.

Renseignements et inscriptions près de

- Marie-Agnès Le Doaré 06 64 37 48 11
- Monique Joncour 02 98 91 07 20



Ur banell nevez gant ur skritell diwar-benn Sant Mahouarn a zo bet lakaet ganeomp d'ar 26 a viz Even tal-kichen ti hor mignon E. Buisman. A. Cloarec e-neus displeget d'an dud buhez ar sant-kozh-se a oa bet enoret gwechall e Landanet, lec'h m'em en gave ur chapelig a zo bet distrujet, siwazh.

Goude bezañ chilaouet S. Tanguy o lenn ur pennad-skrid eus B.Berrou diwar-benn ar vro meurdezus-se a weler deus Menez Laoreguen, ar gompagnunezh a zo aet betek ar « peulven » a zalc'h sonj eus Auguste Kervarec, bet lazhet aze gant an nazied e 1944. Fromus e oa abalamour m'en em gave ganeomp familhoù eus a Vro-Alamagn.

D'ar 15 a viz Eost un delwenn (imaj) eus an Itron Varia 'ni eo, a zo bet lakaet en iliz. Ur Pieta 'ni eo, renevezet gant ur mestr war e vicher anvet Joël Kerhervé, gras d'an argant bet rastellet evit an digouezh-se.

Ur valeadenn a vo graet ganeomp d'ar 1. a viz Here. Mont a raimp d'ar Roc'h Morvan a-benn da zizolein ar c'hastell araok mont da Landerne d'ober ur bourmenadenn dre ar c'harterioù kozh.



Catherine Le Berre, Directrice, Sandrine Leroux et Charlotte Bidet, professeures des écoles.

C'est sous un soleil généreux que les élèves juchois ont repris le chemin de l'école ce jeudi 1^{er} septembre. Peu de changement en cette rentrée :

- Sandrine enseigne aux maternelles et est secondée par Solenne, l'ASEM,
- Charlotte a retrouvé sa classe de CP-CE1,
- Et Catherine, ses CE2 et CM. Sonia, l'AESH est également présente dans la classe des grands.



L'équipe éducative a accueilli, cette année, une nouvelle employée de service : Stéphanie.

Durant l'été, les travaux ont avancé. La pièce attenante à la classe des CE2-CM dans laquelle a eu le tournage des « Petites Victoires » l'an dernier a été entièrement rénovée.



Les projets de l'année sont lancés. La première séance de piscine a eu lieu jeudi 15 septembre.

Graine d'hellebore

20^{ème} Anniversaire

2002 – 2022

*Les cours d'art floral ont repris le 7 septembre, pour la vingtième année consécutive !
Toujours avec la même passion : les fleurs, les végétaux*

*L'Association compte aujourd'hui 70 adhérentes.
4 cours par mois de 2 heures, sont dispensés, répartis sur les 1ers et 3èmes mercredis du mois.
A noter que de nouvelles inscriptions sont acceptées au cours de 17 H des 1ers mercredis.*

*Pour donner suite à l'élection d'un nouveau bureau, une coprésidence a été mise en place, assurée par Danièle Salm
(présidente depuis 20 ans) et Marie Yvonne Plouhinec.
Monique Joncour reste Trésorière. Marie Agnès Le Doaré Secrétaire.*

*Les 17 et 18 décembre prochains, nous avons programmé une nouvelle exposition de Noël (interrompue ces 2 dernières
années en raison de la conjoncture).
Nous vous invitons à venir nombreux pour un moment privilégié dans un décor de fête.
Merci de votre fidélité.*

Contacts : artfloral.lejuch@orange.fr

Les coprésidentes
D. Salm 02 98 74 73 12 ou M. Joncour 02 98 91 07 20

Comité d'animation – Komite buheziñ

Normalement fêté sur la place du village, le 15 août s'est déroulé exceptionnellement derrière et dans la salle socioculturelle du fait du risque d'intempéries... Ceci n'a rien gâché au plaisir des gens de se retrouver ! L'après-midi nous avons pu nous rassembler lors d'une balade, de l'intronisation de la "pietà", du concours de galoche. Le soir nous nous sommes retrouvés autour d'un repas « moule-frite » en musique.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé d'une manière ou d'une autre !

Pour faire le point sur l'année écoulée et pour discuter des projets à venir, nous vous proposons une

Assemblée Générale le vendredi 7 octobre à 19 h 30 à la salle.

La réunion sera suivie d'un apéro-dîatoire.

À bientôt, Laurent



Notre Club a repris son activité tous les jeudis à la salle socioculturelle de 14h00 à 17h30. Jeux de cartes, de sociétés et autres amusements vous attendent autour d'un café.

Comité de Jumelage

Après le vide-greniers du 3 avril, qui a bien fonctionné, le Comité de Jumelage a reçu lors du week-end de l'Ascension son homologue de St Geniès.



Le point d'orgue du week-end a été la visite de l'île de Sein le vendredi 27 mai. Le samedi soir, tout le monde s'est retrouvé au Relais du Névet pour un repas festif.

Nos amis périgourdins sont repartis le dimanche après-midi, enchantés.

Nous leur disons à l'année prochaine.



Nous prévoyons également un concert de Mouez Port-Rhu le 6 novembre 2022 à la salle socioculturelle.



Le Président : Daniel CANONICO

Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site www.lejuch.fr

Compte rendu du 23 mai 2022

Division parcellaire Maison cœur de bourg

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la maison Cœur de bourg, il est nécessaire de procéder à une division parcellaire du site avec le bailleur social, Finistère Habitat.

Il est proposé que cette emprise soit composée de la grange, des espaces privatifs, des accès, des celliers et des murs d'enceintes associés.
Accord unanime.

DETR 2022 : Réhabilitation de la Maison des Sœurs

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022, il est proposé de demander une subvention de 70 000 € soit 20% de la dépense subventionnable du projet de réhabilitation de la maison des sœurs (350 000 € ht).

La rentrée 2020 a permis de voir l'ouverture d'une troisième classe. Des travaux de redistribution des espaces sont nécessaires pour l'accueillir au sein de l'école. Le bâtiment principal va être restructuré par l'OGEC pour créer deux classes accessibles PMR au rez-de-chaussée en lieu et place de la garderie et de l'espace de motricité.

Afin de soutenir la dynamique, la commune va mettre à disposition le rez-de-chaussée de la maison afin d'en faire une salle multi-activités pouvant accueillir ces deux espaces.

Un bloc sanitaire va être créé reliant cet espace et la cour.

La voirie sera également revue en 2022 afin de faciliter l'accès à l'école aux personnes à mobilité réduite. Douarnenez Communauté travaille d'ores et déjà sur le projet.

L'étage de la maison sera traité par la commune. Le projet est d'en faire un t3 afin de pouvoir accueillir une famille. Ce projet permet la rénovation d'un bâti ancien (plus ancienne maison du bourg) qui est à l'heure actuelle insalubre.

Ce projet vient compléter l'opération de redynamisation de cœur de bourg amorcée pour laquelle la commune a été lauréate (appel à projet 2019 – phase opérationnelle). Le site se situe à proximité directe de la maison cœur de bourg, l'un des projets phare de la redynamisation.

Les travaux vont aussi favoriser la cohésion sociale et requalifier une passoire énergétique.

Participation à l'animation « Les fenêtres qui parlent » – subvention

Le Conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 250 € au comité d'animation pour l'organisation de l'animation « Les fenêtres qui parlent ».

Règlement sur l'usage sur l'utilisation des cabanétapes

Il est nécessaire d'adopter un règlement pour l'utilisation des cabanétapes afin de fixer les règles applicables lors des locations. Ce règlement détermine, entre autres, les modalités de :

- Réservation
- Mise à disposition et de libération des cabanétapes
- de responsabilité.

Le conseil municipal adopte le règlement présenté.

Commission Mobilité

Après le vote, le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, Yoann LE DOEUFF comme élu communal délégué pour la commission Mobilité.

Mutuelle communale : renouvellement de la convention

Vu la délibération du 10 octobre 2018, Cette convention, signée le 13 septembre 2018, présente les modalités de mise en place de la mutuelle communale (objet de la proposition, conditions accordées aux habitants de la commune, les actions demandées à la commune, l'engagement d'Axa, la durée de l'offre promotionnelle, etc.). Celle-ci étant arrivée à échéance, il est nécessaire de procéder à son renouvellement. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à procéder à son renouvellement.

Décision modificative – budget principal

Il y a lieu de prendre une décision modificative afin de régulariser le budget principal de la commune.

Monsieur RAHER propose d'y apporter les modifications suivantes, relatives aux nouveaux éléments apparus en cours d'exécution :

	DEPENSES			RECETTES		
	BP	DM	TOTAL	BP	DM	TOTAL
6068 – Autres fournitures	10 700	+ 3 000	13 700			
6166 – Maintenance	8 000	+ 2 000	10 000			
6231 – annonces et insertions	300	+ 2 000	2 300			
SF 739211 – Attribution de compensation	85 000	- 3 000	88 000			
022 – Dépenses imprévues	20 000	- 20 000	0			
65574 – Contributions	79 800	+ 10 000	89 800			
TOTAL	792 000	0	792 000	TOTAL	792 000	0
020 – Dépenses imprévues	10 000	- 10 000	0			
SI 2198 – autres constructions	30 000	+ 10 000	40 000			
TOTAL	1 212 000	0	1 212 000	TOTAL	1 212 000	0

Après délibération, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette décision modificative en votant les crédits ci-dessus.

Ulamir - Acompte convention 2022

A travers la convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le pilotage et logistique du projet social territorial de l'Ulamir :

Apporter l'expertise de l'Ulamir dans l'analyse des besoins sociaux

Mutualiser les acteurs locaux

Conduire des interventions sociales concertées et novatrices

Favoriser la participation des habitants et la citoyenneté

Favoriser le partenariat entre les différentes collectivités locales

Mutualiser les ressources (humaines et matérielles)

Le projet social territorial s'adresse à l'ensemble de la population.

La commune contribue financièrement pour le pilotage et la logistique du centre social.

La convention a une durée de 1 an. Celle-ci fera l'objet d'une prochaine délibération.

Dans l'attente, il est proposé de procéder au paiement d'un premier acompte correspondant à la moitié du montant 2021 soit 2 340 € (montant total 2021 : 4 680 €).

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

◆ Patrick TANGUY :

Charte PLUi : rappelle de la volonté de la commune

Permanence Elections : Législative => dimanche 12 et 19 juin

Rencontre Elus Plouguerneau

Chantier de réaménagement de la voirie d'accès à l'école en cours en collaboration avec le service Voirie de Douarnenez Communauté

Organisation d'une animation pour la semaine Mobilité en septembre

◆ Andrée RIOU :

Marché des créateurs : 27 inscrits, présence de MIAGGO pour une animation

sur la mobilité inclusive, stand pour la découverte de Kergo

◆ **Jenna TANGUY :**

Chantier Jeunes du 18 au 22 juillet
Jumelage

◆ **Isabelle KERVAREC :**

Repas des anciens : retours positifs

Conseil municipal du 04 août 2022

Approbation de la proposition de Finistère Habitat

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser l'O.P.H. Départemental FINISTERE HABITAT à réaliser 4 logements locatifs sociaux, sur les parcelles cadastrées section 87 AA 300 et 87 AA 303, pour une superficie globale à céder d'environ 269 m², dans le cadre de la programmation 2022.
- De permettre, dans l'intervalle, à FINISTERE HABITAT de prendre possession de manière anticipée des lieux pour y mener les études et investigations nécessaires,
- D'autoriser FINISTERE HABITAT à construire et requalifier sur les terrains concernés le bâtiment concerné et de l'habilitier à effectuer toutes démarches utiles pour obtenir les autorisations nécessaires,
- De céder à l'€ symbolique à FINISTERE HABITAT les terrains viabilisés correspondants dans les conditions telles que définies dans le courrier du 01 juillet 2022, à savoir :
 - - Réalisation du curage intérieur et confortement par l'EPF ;
 - - Réalisation par la Commune des VRD (hors emprise logements et espaces privatifs associés) ;
 - Apport des ordures ménagères par les futurs locataires aux points de collecte enterrés déjà présents à proximité sur la Commune
 - D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de stationnements publics à intervenir dans le cadre de l'opération,
 - D'exonérer FINISTERE HABITAT de toutes participations et taxes communales afférentes à la réalisation de l'opération.

Approbation du rachat de bien de l'Etablissement Foncier de Bretagne (EPFB) par la commune – Maison Cœur de bourg

Monsieur le Maire rappelle le projet de la commune de Le Juch de réaliser un projet de renouvellement urbain en plein centre-

Mouez ar Yeuc'h N°135

bourg de la commune du Juch, en y réalisant la rénovation de la maison principale, la reconstruction du préau donnant sur un espace public et la mise à disposition de la bergerie pour la réhabilitation en 4 logements par Finistère Habitat.

Ce projet a nécessité l'acquisition d'emprises foncières sises 14, Place de l'Eglise à Le Juch. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune de Le Juch a décidé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 23 mai 2019.

L'EPF Bretagne a acquis la nue-propriété, tandis que la commune de Le Juch acquerrait l'usufruit, des biens.

A la demande de la commune de Le Juch, le projet entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation.

Ainsi qu'il résulte d'un document d'arpentage établi par le cabinet ROUX & JANKOWSKI en date du 25 Juillet 2022, géomètre-expert, les parcelles AA n°45 et AA n° 46 ont été divisées en quatre nouvelles parcelles : AA n°300, AA n°301, AA n°302 et AA n°303.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ces opérations,

DONNE POUVOIRS à Monsieur le Maire pour intervenir,

- à l'acte de cession par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne au profit de la société « FINISTERE HABITAT » domiciliée 6, Boulevard du Finistère 29334 QUIMPER CEDEX et immatriculé au RCS de Quimper sous le numéro 395 301 856, au titre du versement de la subvention complément de prix
- à l'acte de cession par l'EPF à la commune de LE JUCH de la nue-propriété des parcelles AA n° 302 et AA n° 301.

Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Douarnenez Communauté

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme qui définit, sur la base d'un projet d'aménagement d'ensemble, les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

La mise en œuvre d'une démarche de PLUI présente les intérêts suivants :

en maîtrise de cohérence des politiques publiques d'aménagement sur le territoire : le PLUI apparaît ainsi comme un

outil permettant d'adapter l'échelle de la planification à l'échelle des enjeux et du fonctionnement réel du territoire. Il permet ainsi de prendre en compte au bon niveau des problématiques qui concernent l'ensemble du territoire communautaire : démographie, habitat, développement économique, commerce, déplacements, étalement urbain, qualité des paysages, biodiversité, environnement ... ;

En matière de solidarité et d'identité territoriale : le PLUI doit permettre de favoriser le développement équilibré et de renforcer l'esprit communautaire à travers le sentiment d'appartenance à un ensemble territorial homogène ;

Le PLUI apparaît également comme un outil facilitant l'articulation avec l'ensemble des documents supra locaux qui s'imposent au territoire et permettra de faciliter la mise en œuvre du SCOT.

Le PLUI permet par ailleurs de mutualiser les coûts induits par la production d'un document unique au profit des communes membres.

Considérant les dispositions de l'article 136 de la loi « ALUR », la communauté de communes peut à tout moment se prononcer par un vote en faveur du transfert de cette compétence PLU.

Il est proposé :

- D'adopter la charte de gouvernance relative au transfert de la compétence PLU,
- D'approuver le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme au 1^{er} janvier 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE cette proposition ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
-

Recensement de la population : rémunération du Coordonnateur et agents recenseurs

Dans le cadre du recensement qui aura lieu sur la commune du 20 janvier au 19 février 2023, le conseil municipal La création de deux postes d'agents recenseurs.

Les agents recenseurs seront payés à raison de : 1,00 € brut par feuille de logement remplie, 1,40 € brut par bulletin individuel rempli.

Les agents recenseurs recevront 40 € brut pour chaque séance de formation et 40 € brut pour la demi-journée de repérage.

De désigner un coordonnateur d'enquête qui sera un agent de la collectivité :

Il bénéficiera :

- d'une décharge partielle de ses fonctions et gardera sa rémunération habituelle ;
- d'heures supplémentaires pour les heures réalisées en dehors des heures de service ;
- d'une prime exceptionnelle de coordination de 100 €.

Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire (Santé et prévoyance)

Le Maire rappelle à l'assemblée que : Depuis le 9 juillet 2021, les employeurs publics et les organisations syndicales peuvent conclure des accords collectifs applicables aux agents publics dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque Santé et Prévoyance).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide d'étudier l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque santé et prévoyance) et de donner mandat au Président du Centre de gestion de la fonction publique du Finistère afin qu'il procède à la négociation et conclue avec les organisations syndicales représentatives le cas échéant un accord collectif adapté aux besoins des collectivités mandataires dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire

Tarifs communaux 2022

(voir page suivante)

Rapport d'activité 2021 - Douarnenez Communauté

Le rapport complet a été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions. Le Conseil municipal déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2021 de Douarnenez Communauté.

Conditions d'éclairage nocturne – éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions de la maîtrise de la consommation d'énergies. Une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait

de réaliser des économies sur la consommation d'énergie, sur la durée de vie des matériels et la maintenance. Cette extinction participerait également à la protection des écosystèmes et préservation de l'environnement en diminuant les nuisances lumineuses et limitant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie dans le cadre du dispositif Ecowatt.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), compétent en éclairage public sur le territoire de la commune, mettra en œuvre cette extinction nocturne. Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information précise à la population via les outils de communication de la collectivité. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide que l'éclairage public sera interrompu en tout ou partie en cours de nuit sur la commune de LE JUCH dans les conditions définies sur le document annexé à la présente délibération,

Décide que dans le cadre du dispositif Ecowatt, l'éclairage public pourra être interrompu occasionnellement. Les périodes de coupure devront être de courtes durées et sur des secteurs définis par la collectivité et le SDEF.

Charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Classification des Zones d'éclairage, et horaires associés

Zone classée Rue principale :

Horaires rue principale :

Allumage au coucher du soleil (programmation horaires astronomiques)
Gradation à 30% des points pilotables à 21h30
Extinction 23h00 du Dimanche au Jeudi et 01h00 les vendredi et samedi.
Rallumage matin 6:30

Zone Classée Rue Résidentielle :

Horaires rue lotissement :
Extinction 21:30 du Dimanche au Jeudi et 23:30 les vendredi et samedi.
Rallumage matin 6:30

Prises Guirlandes :

Horaires rue Prises guirlande : à activer au calendrier aux moment des éclairages de Noël et festivités bourg.
Extinction 21:00 du Dimanche au Jeudi et 22:00 les vendredi et samedi.
Rallumage matin 8:15

Zone Zigbee – Cheminement piéton et parking stade : Armoire C7 départ permanent:

Allumage au passage sur détection avec extinction 3 min après passage.

Terrain de sport : Armoire C6 départ permanent :

Éclairage terrain de foot : 2 Projecteurs (2KW) 86 et 87-1 commandés manuellement dans le vestiaire.

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

◆ Patrick TANGUY :

Chantier des sœurs : respect du timing
Versement de la DETR Maison Cœur de Bourg
Fermeture de la mairie le jeudi après-midi

◆ Andrée RIOU :

Marché des créateurs : 28 exposants +1 food truck => retour très positif
Kergo : 27 inscrits avant => 19 inscrits supplémentaires
Miaggio : Très bon retour, sera présent le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de septembre à proximité de la voie verte
Chantier Jeunes du 18 au 22 juillet : ça s'est très bien passé

◆ Julien BROUQUEL :

Travaux Rue Louis Tymen
Réalisation de travaux de réfection de voirie
Désimperméabilisation de la place de la borne électrique communale
Création de la mare

Questions diverses

Régis Ansquer : Citystade => les ballons partent par le but, il est nécessaire de mettre un filet.

SALLE SOCIOCULTURELLE

**Associations communales – cotisation annuelle
(comprend une assemblée générale avec repas)**

Cotisation annuelle : 40,00 €

Activité ouverte à tout public – animation

Associations communautaires ou conventionnées – activité gratuite associative ouvert à tout public	Du lundi 10h00 au samedi 8h00	Du samedi 9h00 au lundi 9h00 et jours fériés
Grande Salle ou petite salle	80.00 €	120.00 €
3 Salles	110.00 €	165.00 €
Activités culturelles (résidence de 1 à 5 jours)	De 100 à 300 € sous conditions	
Activité payante d'une association (Tarif modulé selon la valorisation)	Le 1er créneau hebdomadaire	A partir du 2ème créneau hebdomadaire
Associations locales ou conventionnées (à l'année pour une salle)	250.00 €	200.00 €
Activités produisant des recettes		
Associations locales ou conventionnées forfait Petite salle	50.00 €	50.00 €
Associations locales ou conventionnées forfait 3 Salles	80.00 €	80.00 €
Associations communautaires forfait Petite Salle	160.00 €	160.00 €
Associations communautaires forfait 3 Salles	240.00 €	240.00 €
Organisation professionnelle	1/2 Journée	Journée
Petite ou Grande salle	80.00 €	150.00 €
3 salles	150.00 €	250.00 €
Activité privée		
Particuliers juchois	Du lundi 10h00 au samedi 8h00	Du samedi 9h00 au lundi 9h00 et jours fériés
Petite salle (50€ la journée supplémentaire)	150.00 €	225.00 €
3 salles (100€ la journée supplémentaire)	250.00 €	375.00 €
Particuliers extra communaux	Du lundi 10h00 au vendredi 16h00	Du vendredi 17h00 au lundi 9h00 et jours fériés
3 salles (100€ la journée supplémentaire)	570.00 €	850.00 €
Associations communautaires ou conventionnées : activité festive nocturne non ouverte au public		
Petite salle (50€ la journée supplémentaire)	-	225.00 €
3 salles (100€ la journée supplémentaire)	-	375.00 €



Développée par l'agence Douarneniste [Les Sentinelles du Web](#), en partenariat avec Douarnenez Communauté (29), l'application YPODO est officiellement lancée ! Gratuite pour les collectivités du Pays de Douarnenez, elle permet aux habitants de signaler des dysfonctionnements, de recevoir des alertes et de s'informer des actualités locales.

Oyez, oyez habitants du Pays de Douarnenez et d'ailleurs, l'application YPODO est lancée ! Tirant son nom des termes « Ypodomi » ou « Ypodom » qui signifient « infrastructure » en grec, l'application a pour ambition de structurer et de faciliter la participation citoyenne pour faire remonter aux services publics locaux, Mairies et Communautés de communes, des signalements de dysfonctionnements sur la voie publique. Elle permet également aux habitants d'être informés des actualités locales, de participer à des sondages, de consulter des annuaires et, non des moindres, de recevoir des alertes (pollutions, déviations, etc.) directement sur leurs smartphones.

L'application YPODO est gratuite pour les habitants, téléchargeable sur les stores Apple et Android (smartphones, tablettes). Elle sera également prochainement accessible sur les sites Internet des collectivités. « Les élus de Douarnenez Communauté ont formulé le besoin de doter le territoire d'un outil de proximité, facilitant les échanges et le lien avec les habitants. Après avoir consulté différents prestataires et solutions qui n'arrivaient pas à faire consensus dans les besoins exprimés, les élus du territoire ont souhaité jouer localement et faire confiance à l'agence douarneniste Les Sentinelles du Web pour créer et développer une application dédiée » indique Philippe Audurier, Président de Douarnenez Communauté.

« Le projet est d'ailleurs allé plus loin puisqu'un partenariat public/privé a été proposé par Les Sentinelles du Web, et nous les en remercions, permettant la gratuité de l'application pour les 5 communes du territoire pendant 5 ans.

En contrepartie, les services publics ont aidé au développement d'YPODO en proposant des suggestions d'améliorations et de correctifs mais aussi en liant la gestion des dysfonctionnements avec les procédures internes des administrations » précise-t-il.

Pour les habitants et les visiteurs, YPODO c'est une application de signalement et de communication permettant :

De signaler des dysfonctionnements (voirie, éclairage, déchets, etc.) en envoyant automatiquement depuis un smartphone la géolocalisation, la description, des photos ou vidéos du signalement, DIRECTEMENT aux services publics concernés, qu'ils soient communautaires ou municipaux, D'être informés des actualités des communes et intercommunalités, de consulter des annuaires, de participer à des sondages, de recevoir des alertes et bien plus encore !

L'application YPODO, en 3 étapes simples :

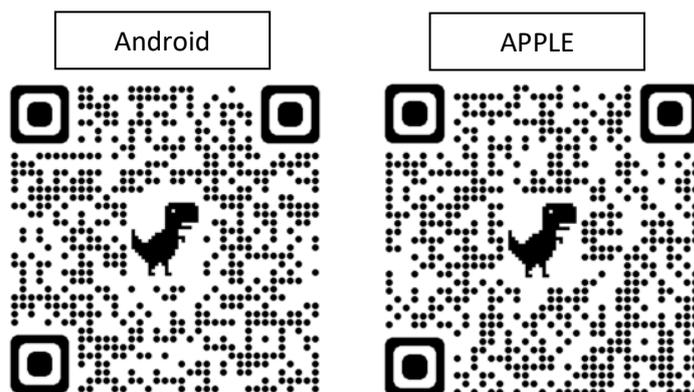
- 1- Téléchargez gratuitement YPODO sur vos smartphones via vos stores Apple ou Android
- 2- Activez la géolocalisation sur vos appareils
- 3- Commencez à contribuer en temps réel à la vie de votre territoire !

Pour l'Agence douarneniste [Les Sentinelles du Web](#), l'application YPODO c'est :

« Nous sommes Douarnenistes (un peu Brestois) et Finistériens dans l'âme. Développer un savoir-faire pointu dans les nouvelles technologies de l'information sur notre territoire est depuis les tous débuts des Sentinelles du Web, le moteur et l'âme de notre activité.



Ypodo est l'aboutissement d'une étroite collaboration avec Douarnenez Communauté et les communes qui la composent depuis de nombreuses années. Le soutien des collectivités a été primordial dans la réalisation d'une application très aboutie, et riche de fonctionnalités innovantes qui en font certainement la plus performante dans son domaine. Ypodo reste pour autant extrêmement simple d'utilisation tant pour les usagers, que pour les administrateurs. Par ailleurs, les équipes d'Ypodo sont très attachées au respect de la vie privée, et Ypodo s'inscrit strictement dans le cadre des obligations liées à la RGPD. Ypodo est la preuve que Public et Privé peuvent et savent travailler ensemble quand il s'agit de proposer aux usagers des outils du quotidien qui permettront une communication encore plus rapide et pertinente entre usagers et collectivités. Un immense merci à Douarnenez Communauté, et aux municipalités de Douarnenez, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat et Poullan-sur-Mer ! » expliquent Mariane Berriot, Fondatrice des Sentinelles du Web, et Jean-Claude Nubret, Directeur innovation.



AYEZ LE BON REFLEXE !

AVANT DE VENIR AUX URGENCES

APPELEZ LE 15

Une réponse adaptée à votre situation vous sera proposée par l'équipe du 15.



PAS D'URGENCE



- Conseil médical
- Orientation vers un médecin de garde (consultation ou visite à domicile)

URGENCE



- Envoi d'une équipe adaptée
- Orientation vers un service d'urgence

114 numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes.



Influenza aviaire

RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins



Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javéalisée.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 98 82 69 24

Logements étudiants : attention aux arnaques !

En pleine période de préparation de la rentrée universitaire, les étudiants partent à la recherche de leur logement (studio, chambre, colocation...). Entre fausses annonces sur Internet, marchands de listes proposant des offres de location contre un paiement préalable... les arnaques sont nombreuses.

Des exemples de situations d'abus pour éviter de se faire avoir :

L'annonce est très (ou trop) attractive (faible loyer, mobilier neuf, localisation idéale...).

Le numéro de téléphone indiqué est erroné.

L'interlocuteur est joignable uniquement par mail.

L'annonceur ne peut faire visiter le bien parce qu'il travaille à l'étranger.

L'envoi d'une somme d'argent (coupon PCS ou virement Western Union...) est demandé avant la visite ou la signature du bail pour réserver le logement.

Plusieurs documents sont demandés en amont de la visite (ex : photocopie carte d'identité, passeport...).

Comment signaler une arnaque ? 2 possibilités :

Par téléphone en appelant **Info Escroqueries** au 0 805 805 817

Par Internet, sur le site

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

Des conseils pour trouver un logement étudiant

De quel budget disposez-vous ? Souhaitez-vous un logement meublé ou vide ? Quel type de location et quel secteur ont votre préférence ? Où trouver les garanties ? Quels sont les documents à fournir au bailleur ? Vous trouverez de nombreux conseils sur la fiche pratique de Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068>

Vous pouvez également **consulter Réflexes conso ! Guide des droits et devoirs du jeune consommateur**, édité par la Mce. S'installer dans son premier logement, acheter en quelques clics, se déplacer, gérer son compte bancaire, communiquer et voyager. Voici 6 thèmes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien. Mais pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé...

Ce guide est disponible sur le site de la Mce www.mce-info.org/publications/ ou à l'accueil aux heures d'ouverture.

Arnaque : attention à ces faux agents de la répression des fraudes !

La Dgccrf (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) est à nouveau victime d'une arnaque à l'usurpation d'identité. Elle appelle les consommateurs à la plus grande vigilance, à propos d'escrocs qui se font passer pour des agents de la répression des fraudes. Les arnaqueurs, qui avaient déjà agi de la sorte en septembre 2021, agissent toujours de la même manière. Ils contactent des particuliers par téléphone, en se présentant comme des agents de la Dgccrf, en réussissant à afficher un numéro qui est bien celui de la plateforme RéponseConso, c'est-à-dire le **numéro 0809 540 550**. **ATTENTION : le numéro de RéponseConso a été usurpé**. Cette ligne téléphonique Réponse Conso est un service non surtaxé à destination des consommateurs qui permet d'obtenir

des réponses d'un agent de la Dgccrf à propos de questions relatives à des pratiques commerciales ou encore à la santé. Or, le numéro de Réponse Conso a été usurpé et la DGCCRF va saisir le Procureur de la République pour ces faits d'usurpation d'identité et d'usurpation du numéro 0809 540 550.



Une arnaque bien rôdée : soyez vigilants

Cette arnaque consiste pour l'escroc à contacter téléphoniquement des personnes en se présentant comme un agent de la répression des fraudes ou du service

Réponse Conso. Le numéro d'appel apparaissant sur le téléphone est bien le 089 540 550. Le pseudo agent de la CCRF informe alors l'interlocuteur qu'une fraude est en cours sur son compte bancaire et lui propose donc de bloquer l'opération en l'incitant simultanément à consulter son compte. L'escroc en profite pour récupérer ses données personnelles comme les numéros de compte. Il prélève ensuite de l'argent sur le compte bancaire de la victime.

Conseils pratiques

La DGCCRF rappelle que son service, Réponse Conso, n'appelle jamais une personne qui ne l'a pas sollicitée au préalable. Elle répète également qu'elle ne demandera jamais à un particulier de consulter son compte bancaire dans l'instant, ni de communiquer des codes par SMS ou encore son numéro de carte bancaire.

ULAMIR Centre Social du Goyen

ANIMATION FAMILLES

Les animations du secteur familles/adultes sont ouvertes à tous et toutes, toutes générations, toutes origines et tous niveaux sociaux-économiques confondus. Un centre social est source de proposition d'un ensemble de services et d'animations. C'est aussi un lieu d'accueil où les habitant.es peuvent exprimer leurs besoins, leurs envies, leurs difficultés éventuelles. La référente familles/adultes du centre social est là pour vous accompagner et les animations proposées durant l'été sont aussi prétexte à la rencontre.

Le programme d'animation est en cours de finition, vous le trouverez dans les mairies et les commerces des communes conventionnées ainsi que sur le blog de l'Ulamir du Goyen. Vous pouvez également demander à le recevoir par voie électronique en envoyant un mel à Bénédicte, référente familles/adultes : familles.ulamir@orange.fr ou le 02 98 74 27 71

LES MERCREDIS NUMERIQUES -NOUVEAUTE 2022

Démarrage le 21 septembre à Poullan Sur Mer
Des ateliers pour s'initier aux nouvelles technologies (ordinateur, tablette, smartphone)

Ateliers en cycles de 5 séances

- 9h15 à 10h30 : Ordinateur
- 10h45 à 12h00 : Tablette et Smartphone

Inscrivez-vous auprès de Béatrice au 06 77 88 62 05

Des permanences le mercredi de 14h30 à 16h30 sans rendez-vous pour répondre à vos questions, quant à l'utilisation de ces outils.

Projet Alimentaire Territorial



Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** de Douarnenez Communauté, nous organisons un événement autour de l'agriculture et de l'alimentation samedi 19 novembre de 14h à 17h30 à la salle polyvalente du Juch.

Voici les informations pour publication sur vos sites web et vos bulletins municipaux :

Le Forum Projet Alimentaire Territorial, au programme :

- Restitution du diagnostic territorial agricole et alimentaire sur panneaux avec récolte des avis des visiteurs
- Marché des producteurs du territoire de Douarnenez Communauté
- Troc de graines et de plants
- Ateliers cuisine pour adultes : les légumineuses et la saisonnalité (sur inscription) et pour enfants : antigaspi et de saison (en continu tout l'après-midi)
- Atelier fabrication de beurre : venez prêter main forte !
- Stands découverte de la lactofermentation et des graines germées
- Animation surprise
- Goûter offert !

L'entrée est libre et gratuite.

Covoiturage possible au départ de Douarnenez, ou rando-vélo par la voie verte.

Inscriptions aux ateliers cuisine et informations au 02 98 74 44 57 ou sur sophie.deroeck@douarnenez-communaute.fr



Au Juch, la convention de la mutuelle communale a été renouvelée
 Il y a trois ans, la commune du Juch a signé une convention pour une mutuelle communale avec Axa. Mercredi 15 juin, le maire a signé une nouvelle convention pour un an. Cette mutuelle s'adres...



Les équipes du tournoi du Juch ont fait un retour en arrière
 Le temps d'une journée, plus de 140 joueurs de foot se sont transportés plusieurs années en arrière, avec le tournoi de foot vintage de l'ASDJ. Pour la sixième édition, il y avait beaucoup de...



Au Juch, « L'histoire des Keroulas » racontée dans un livre
 En juillet 1993, la famille des Keroulas, bien connue au Juch, a commémoré ses 600 ans. La mère de Jean-François Bescond lui avait, alors, dit que depuis plus de 30 ans, Pierre Breton, vicaire...



Comment le maraîcher du Juch fait face au manque de pluie
 Deux fois six millimètres de pluie depuis mars au Juch : le maraîcher Laurent Joncour craint un rendement nettement moindre. Une préoccupation actuelle et pour les années à venir.



Au Juch, sécurité et sérénité au volant grâce à Brain Up
 Se déplacer en toute sécurité, garder son autonomie, maintenir la confiance dans la conduite pour conserver ses habitudes et sa vie sociale, c'est ce qu'a abordé Anne-Laure Nédélec, psychologue de...



Au Juch, les travaux de la Maison des sœurs ont commencé
 Depuis quatre semaines, les travaux de rénovation de la Maison des sœurs, au Juch, sont en cours. Au rez-de-chaussée, sera installée la garderie ainsi que le foyer de l'Ulamir. À l'étage, un...



L'opération jobs d'été a réuni six jeunes autour du lavoir du Juch
 Le service jeunesse de Douarnenez communauté a renouvelé pour la seconde fois le dispositif « Des idées pour ton territoire : opération jobs d'été ». Des jeunes âgés de 16 à 17 ans, habitants l...



Au Juch, un marché des créateurs très apprécié par les visiteurs
 La municipalité du Juch a organisé, jeudi 14 juillet, un marché des créateurs. Tout au long de la journée, le public est venu découvrir trente d'entre eux. Ils présentaient des articles originaux, dans de...



À la discothèque Le Moulin au Juch, le handicap entre en piste
 Depuis le mois de juin, la discothèque Le Moulin, au Juch, ouvre ses portes une après-midi par mois à des personnes en situation de handicap. Un moment de joie pour elles et leurs accompagnants.



Convivialité et bonne humeur lors du tournoi de pétanque des Diables du Juch
 Tous les bénévoles du club de football des Diables du Juch (ASDJ) étaient en action lors du tournoi de pétanque qui s'est déroulé, toute la journée du samedi 6 août, à la plaine des sports. Une...



Championnat du monde de galoche juchois le 15 août
 La Fête du bourg du Juch se déroulera comme tous les ans, lundi 15 août, sur la place de l'église. Animations musicales et restauration sont annoncées. À 15 h, démarrera, de la place de...



Les familles du défi « Jardin zéro déchet » en atelier au Juch
 Le défi « Jardin zéro déchet » a débuté dans le Finistère. Durant huit mois, de mars à octobre, les familles qui se sont portées volontaires se sont fixées des objectifs pour améliorer leurs...



Au Juch, nouvelle tête pour la piétà de Notre-Dame
 Les membres de l'association Le Juch Histoire et Patrimoine ont retenu la date du 15 août pour installer une piétà - une représentation de la Vierge éplorée avec le Christ mort sur ses...

Un Champion juchois

A l'occasion de l'exposition nationale et internationale de Saint-Brieuc les 7 et 8 mai dernier, l'élevage de la vallée d'Alienor a présenté 2 bouledogues anglais.

« Poesy from the sea de la vallée d'Alienor » a obtenu une 2^{ème} place le samedi avec une RCAC (Certificat d'aptitude de conformité au standard de la race).

« Sing ma to sleep Marie de la vallée d'Alienor » a fini 1^{ère} en classe jeune et a obtenu le titre de meilleur jeune (mâle et femelle confondus) le samedi et le dimanche.

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements pour les modalités de confirmation ou d'inscription aux expositions canines peuvent contacter Pascale Balannec au 06 99 37 50 21



Retrouvez vos informations sur le site www.lejuch.fr



LES MARCHANDS DU MARCHÉ DU DIABLE

- ✚ Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- ✚ Jean-Jacques, Pâtisroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- ✚ Andrée de la Ferme de Kerguerbé, charcuterie cochon noir, poulet, etc...
- ✚ Andréa, cépages et vignes, vins
- ✚ Kévin, légumes bio
- ✚ Julia Capitaine, Ferme de Coat Squividou, Viande de bœuf, veau et lait.
- ✚ Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- ✚ Tara Pizz, pizza
- ✚ Annick, boulangère



**À tout âge, gratuitement,
on vous accompagne!**

Kermarron Maison Solidaire

29 bis rue Charles Foucault 29100 Douarnenez
02 98 92 31 82



Avec le soutien de
la Région Bretagne



Le coin des petits juchois



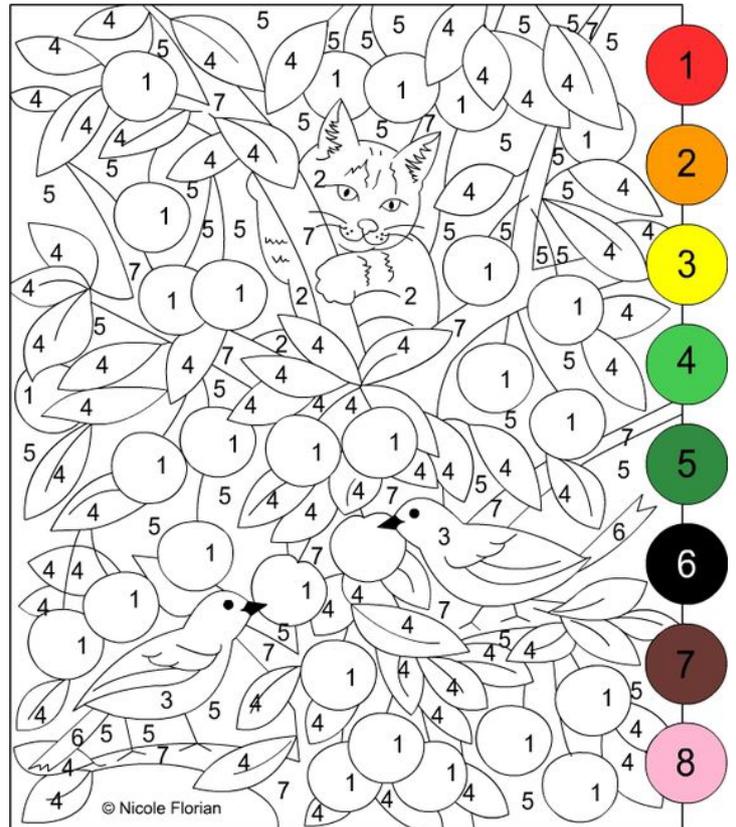
En avant, moussaillons ! Retrouvez et entourez les 7 différences entre ces deux images de petits pirates !



Observer les 2 images et trouver les 7 différences entre une plage propre et une plage polluée.



Mot mystère :



Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 & de 14h à 17h50.	
Cabinet infirmier	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
ADMR Plogonnec	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport Le Juch / Douarnenez :	<u>Le samedi</u> Départ à 9h30 du domicile & retour à 11h.	Taxi Lokorn 06.82.82.56.56
Transport à la demande :	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
Boîte postale :	Levée du lundi au samedi à 9h00	



STADE AQUATIQUE STAD DOUR

- Un équipement éco-construit,
- Un bassin sportif homologué de 25 mètres et 6 couloirs,
- Un bassin petite enfance,
- Un bassin ludique et d'apprentissage,
- Un pentagliss à 3 pistes,
- Sauna, hammam, jacuzzi, douches hydro-massantes

**Tarifs,
Horaires,
Activités,
Réservation et
paiement en ligne**

www.stadeaquatique.bzh

≡ PAYS DE DOUARNENEZ ≡

STADE AQUATIQUE
2, rond-point de Bréhuel à Douarnenez
Tél : 02 21 76 38 88
accueil@stadeaquatique.bzh
www.stadeaquatique.bzh








SIZHUNVEZH EUROPAT
AR MONE-DONE
**SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ**
16-22 SEPTEMBRE 2022

Combiner les mobilités !

**15 au 22
SEPT**

VÉLOS PUSSEURS ET TROTTINETTES PMR
LE JUCH - ENTREPRISE MIAGGO
GRATUIT - **SUR RÉSERVATION**
INFOS SUR : WWW.LEJUCH.FR

Miaggio
Liberté - Égalité - Accessibilité




SPOK
FESTIVAL
ARTS DU CIRQUE
EN OUEST-CORNOUAILLE

Les 22, 23, 24 et 29 octobre
à la Salle Socioculturelle
Organisé par la MJC de Douarnenez



Avant-Première

« Les Petites Victoires »

le 24 septembre !!!

Pensez à vous
inscrire en Mairie